

L'éducation musicale dans l'enseignement postprimaire

Introduction

"Mir müssen oppassen, datt onse kulturelle Niveau nët vum materiellen offällt. D'Kultur hëlleft nët nëmmen dem Einzelnen, säi Liewen uurdentlech opzebauen a seng Personalitéit ze entwéckelen, mä si kënn dem ganze Land zegutt. Si stäärkt ons fir d'Léisong vun enger ganzer Rei vu Gesellschaftsproblemen."

Voilà les paroles de Son Altesse Royale le Grand-Duc, exprimées lors de la séance académique célébrant le 25^e anniversaire de son règne. Ces quelques phrases résument l'essence de la préoccupation des auteurs de la présente. Est-ce que ces phrases ne ré-

sument-elles pas également la finalité fondamentale de notre enseignement?

L'école est l'une des grandes responsables de la société de demain. En ces temps où d'importantes réformes scolaires sont en élaboration la question du rôle vis-à-vis du niveau culturel et intellectuel de la société future se pose de façon accrue. Rappelons à cet égard la ligne directrice énoncée par les auteurs de la nouvelle loi portant réforme de la division supérieure de l'enseignement secondaire:

"Face aux changements que nous observons et dans l'attente de ceux que nous prépare l'avenir, la réponse proprement pédagogique ne peut consister qu'à

- favoriser la polyvalence des formations dispensées et à
- encourager l'adaptabilité des jeunes aux situations changeantes à l'issue des études secondaires. Dans cette perspective, il y a lieu d'accentuer l'importance de la formation générale (...)."

L'importance de la musique dans la société

Qu'est-ce qu'on entend par formation générale? On peut distinguer deux conceptions différentes à ce sujet:

- l'une consiste à entendre par formation générale une simple accumulation de savoir de façon à le posséder comme un bien, mais sans que la personnalité en soit formée ("information")
- l'autre a comme but essentiel l'éducation de la personne, son enrichissement, son développement moral et humain ("éducation").

Il est évident que c'est bien cette dernière forme de culture qu'il faut essayer de développer et d'atteindre; tout le monde sait cependant que la situation dans nos écoles ne correspond que trop souvent à la première, celle de la transmission de savoir dans des têtes qui l'accumulent sans en être profondément touchées et changées. Or une tête bien faite vaut mieux qu'une tête bien remplie!

Nous voilà de pleins pieds dans une question extrêmement complexe qui, espérons-le, occupera tous ceux qui forment la jeunesse, c'est-à-dire l'avenir de notre société: parents, enseignants, hommes politiques et tant d'autres. Il est souvent admis que certaines matières de nos programmes scolaires soient mieux vouées à former les personnalités au sens de les transformer que d'autres à caractère plus pratique. Cela mène au paradoxe que les matières fondamentales de l'éducation sont apparemment les moins "utiles". La musique en est l'exemple par excellence.

Dans notre société à progrès technique rapide, il se pose le dilemme de la priorité entre les matières fondamentales nécessaires au développement de la personnalité et les matières informatives nécessaires à la vie professionnelle, matières dont le volume s'accroît énormément. Ainsi, notre système de formation se trouve confronté à une situation où la masse de savoir devient de plus en plus grande et dont les contenus changent de plus en plus rapidement, ceci à tel point qu'ils sont déjà partiellement dépassés au moment où l'ancien lycéen voudrait s'en servir dans sa vie professionnelle. Il s'ensuit qu'il faudra à l'avenir favoriser les matières qui développent les facultés de base de l'élève lui permettant de faire face aux contenus professionnels en changement permanent. Ces facultés de base seraient l'équilibre de la personne, son imagination créatrice, sa disponibilité à l'éducation permanente, son ouverture d'esprit. Citons à cet égard Louis Leprince-Ringuet, éminent scientifique français:

"Eduquer, former les jeunes générations? Dans quel but, avec quel objectif? Si on ne définit pas l'objectif, dans ses grandes lignes au moins - car nul ne sait ce

que sera l'an 2000 (...) -, alors on se contentera de prolonger la tradition ou la routine actuelle avec quelques variantes (...), et nos enfants ne seront pas armés pour l'existence, à coup sûr difficile, qui les attend. On ne peut, bien sûr, prédire l'avenir, mais il est possible au moins de privilégier pour l'éducation un certain nombre de valeurs qui permettront aux jeunes de mieux s'adapter aux conditions nouvelles (...)."

Les facultés de base qu'on vient d'énoncer constituent l'assise polyvalente pour les matières "informatives". Sans aucun conteste, la confrontation avec la musique est un excellent moyen de créer ces facultés de base. La préoccupation avec une oeuvre musicale provoque un échange entre le compositeur qui par sa plus grande finesse d'esprit représente au mieux la nature humaine, et l'auditeur. Ainsi, le contact avec une oeuvre d'art est très enrichissant, et l'empreinte qu'elle laisse sur lui contribue à sa maturation et forme sa personnalité.

L'éducation musicale ne contribue non seulement à la création des facultés de base précitées, mais elle doit jouer un rôle important pour deux autres raisons, développées dans une lettre que Monsieur Alexandre Mullenbach, éminent représentant de la musique luxembourgeoise, a adressée à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale in 1988:

- "Contrairement à beaucoup d'autres pays dans le monde, le Luxembourg n'a pas eu de haute tradition musicale. (...) Or, nous ne croyons pas que la situation devra forcément rester ainsi. Nous sommes au contraire d'avis que le moment est venu de créer maintenant les bases d'une solide et authentique tradition musicale pour les temps futurs

Pour réaliser cela, il nous faut en premier lieu un public intéressé et averti, qui, par son niveau et son enthousiasme porte et stimule les efforts de nos compositeurs et interprètes. Mais un tel public ne se fait pas tout seul, il faut le former. Il faut éveiller chez les jeunes le goût de la musique dans ce qu'elle représente de plus haut et de plus noble. Ceci nous semble particulièrement important à l'heure actuelle, où la culture de masse envahit tout avec sa médiocrité.

- Vu la menace d'un chômage structurel croissant (des sociologues de renom s'accordent à prédire un chômage dépassant les 25% en l'an 2000), une des questions fondamentales qui se posera à la société sera celle comment remplir le vide intérieur de tous ces hommes, comment les aider à donner un sens à leur vie. Nous croyons savoir que la pratique et l'écoute de la grande musique est, parmi d'autres, un moyen très propice et une des réponses particulièrement salutaires à notre question, étant donné que la musique touche et emplit l'homme entier, son âme et son esprit. Les civilisations de l'Antiquité avaient parfaitement compris cela, et déjà Platon écrit: 'La Musique en tant que pilier moral de la société a un rôle fondamental dans l'Etat et dans l'éducation.'"

Erreurs et préjugés

Il faut se prémunir contre deux erreurs fondamentales en relation avec l'éducation musicale des lycées:

La musique doit d'abord et surtout être faite pour elle-même.

- La musique n'est pas essentiellement une affaire de spécialistes. Tout comme il ne faut pas être écrivain pour apprendre à lire et à écrire, on n'a pas besoin de dons particuliers pour pouvoir suivre un enseignement musical au postprimaire.

- L'éducation musicale n'est pas une branche de divertissement, contribuant à alléger les programmes exigeants des disciplines de promotion, mais bien une importante branche de formation et d'éducation telle que décrite ci-dessus.

Ces erreurs et préjugés risquent de détruire l'équilibre entre les matières "éducatives" et "informatives".

Jusqu'à l'heure actuelle, ils ont soutenu la discrimination de l'éducation musicale dans l'enseignement, non seulement aux lycées, mais également aux écoles primaires et à l'Institut pédagogique.

Statu quo

Dans l'enseignement secondaire, l'éducation musicale se fait à raison d'une leçon hebdomadaire en 7e et en 6e. Une année scolaire comporte environ 27 leçons effectives, si l'on déduit les jours fériés, les devoirs en classe et leur correction etc. Les lycéens de la septième jouissent donc d'un enseignement de 27 x 50 minutes, c'est-à-dire d'une journée! Voilà toute l'éducation musicale prévue pour les élèves du secondaire technique, c'est-à-dire pour les deux tiers de la population. L'autre tiers a droit en plus à une autre leçon hebdomadaire en sixième, donc en tout à deux journées d'éducation musicale (la section artistique aux options arts plastiques ou musique, peu fréquentée, ne peut être prise en compte). De plus, l'éducation musicale n'est pas une branche de promotion, ce qui signifie dans la pratique qu'elle "ne compte pas" dans la mentalité des élèves.

Jusqu'à l'heure actuelle, le programme de ces 48 ou 24 heures de cours laisse (heureusement) une large liberté d'action à l'enseignant, et la palette des contenus offerte aux élèves comprend la présentation de n'importe quelle oeuvre et de n'importe quel compositeur, la connaissance des instruments de l'orchestre, le chant populaire, des notions de théorie musicale etc. Ces contenus sont présentés aux élèves soit à l'aide de livres scolaires, soit à l'aide de fiches photocopiées, préparées par le professeur et constituant un dossier personnalisé de l'élève. Il est évident que cette approche à la musique reste très sommaire, vu le temps si limité, et la découverte de la valeur d'une oeuvre d'art ne peut guère se faire à cet âge. On peut cependant arriver à éveiller l'intérêt et à cultiver quelque peu le goût des élèves, si la méthode didactique fait appel au côté irrationnel, émotif des jeunes personnalités.

Ebauche d'un programme

Chaque enfant se sent attiré plus ou moins intensément par la musique. Déjà le bébé aime les jouets audibles, plus tard, s'il a de la chance, il apprendra des chansons par ses parents. L'enfant malchanceux sera mis devant le poste de télé, ce babysitter si com-

mode pour les parents, afin qu'il cesse de donner son propre concert. Jadis, les chansons populaires et les contes de fée formaient une culture enfantine de haute valeur éducative. Il découle de tout ceci que l'éducation musicale dans les écoles est plus importante que jamais, car elle doit prendre la relève d'une forme d'éducation mise à l'écart par les mass-media.

Au moment de son entrée au lycée, chaque enfant devrait pouvoir chanter (très rares sont les cas non musiciens par nature) ainsi qu'avoir eu contact avec un instrument (à lames, à percussion, flûte à bec), de façon à posséder quelques notions de notation musicale. Au cycle inférieur, ces connaissances de base seront élargies par la même méthode pratique ("learning by doing"), et le jeune lycéen découvrira par une méthode agréable et non scolaire (Orff, Kodaly) la morphologie et la syntaxe du langage musical. Cette méthode mènera doucement et naturellement vers la confrontation avec la grande musique, dont l'évolution historique ne peut être étudiée sans les connaissances de base fournies par la méthode Orff: d'où viennent les notes (acoustique élémentaire), qu'est-ce une mélodie (hauteur et durée des sons), comment peut-on l'accompagner (écriture), comment la continuer (formes musicales) etc. Ces notions permettront à expliquer pourquoi Bach ne sonne pas comme Debussy ou pourquoi Michael Jackson n'est pas un très grand artiste. Le jeune commencera à saisir en quoi réside la valeur d'un Mozart et détectera le kitsch et les éléments commerciaux dans la musique triviale dont notre entourage est pollué. L'élève aura la maturité nécessaire pour ces contenus dès l'âge de seize ans. Pendant les années au lycée, le contact avec la musique de qualité touchera ce qu'il y a de plus profond et de plus vrai dans son âme et son esprit, et il en sera foncièrement changé et cultivé. Car, la musique en tant que langage le plus indirect qui soit, trouve son récepteur dans le plus profond et le plus inconscient de l'être.

Conclusion

Il découle de tout ceci que la musique est négligée à tort dans l'enseignement et qu'il faudra absolument l'offrir à tous les élèves sous forme d'un enseignement régulier et continu tant dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement secondaire technique. Si cette position peut paraître exagérée pour d'aucuns, il faut creuser l'argumentation au vu de l'évolution de la société, et force sera de constater que l'éducation musicale doit jouer un rôle important dans le renouveau de notre système éducatif.

Enfin, pour aussi fort que soient ces arguments, pour aussi bénéfique que soit l'impact de la musique sur l'homme, il ne faut jamais perdre de vue que la musique doit d'abord et surtout être faite pour elle-même. Si nous sommes d'accord que l'art représente l'un des trésors les plus précieux que l'humanité n'ait créés, et que la musique en particulier a besoin d'interprètes et d'auditeurs pour vivre, nous concevons que sa simple existence nous met devant une grande responsabilité. De tout ceci découle une constatation très simple: l'enseignement de la musique sert à la fois l'homme et la musique.

Viviane Kauth